



## Contrat d'édition, ventes quasi nulles et relations peu satisfaisante avec l'éditeur

Par **Sophonisba**, le **02/10/2019 à 10:35**

Bonjour

J'ai publié en mars 2018 un essai historique sous contrat d'édition. Depuis cette date, je n'ai pas eu le moindre compte rendu ni bien évidemment de droits d'auteurs (10%des ventes, il n'y avait pas d'à valoir au départ). J'ai alors écrit à mon éditeur qui a assez mal réagi (au lieu de me répondre par courrier, il a simplement apposé sur une publication dans Facebook qui n'avait rien à voir avec le sujet, la mention "je vous envoie un chèque").

En effet j'ai reçu un chèque de 70€, correspondant selon lui à 37 exemplaires vendus pour 2018. Or, le jour de la présentation officielle du livre dans les locaux de la maison d'édition, il m'a déclaré lui-même que 40 exemplaires avaient été vendus (il me semble bien en effet avoir signé environ ce nombre de dédicaces). Je ne comprends pas cette arithmétique !

En outre il n'a fait aucune publicité, contrairement à ce qui était stipulé dans le contrat, fait une édition "à la demande", chose qui n'était pas stipulé dans le contrat (mais son contraire non plus) et dont je n'avais pas été informée. Dans son compte rendu, il affiche 13 exemplaires vendus "en librairie"; or, un ami qui avait voulu commander le livre dans une librairie s'est entendu répondre par le libraire (après consultation du site dédié) que l'ouvrage avait été publié à compte d'auteur.

Je ne comprends rien à ce qui se passe, je voudrais bien faire quelque chose pour sauver ce livre, qui a été approuvé et préfacé par un grand spécialiste d'histoire ancienne.

Pourriez-vous me conseiller s'il vous plaît ?